



RAPPORT RSE 2025

PERFORMANCE ET DURABILITÉ



INDEX DES SUJETS

LETTRE A NOS PARTIES PRENANTES	6
1.0 ENGAGEMENT DE CAT POUR LA DURABILITÉ	7
1.1 PROFIL DE L'ENTREPRISE	8
1.2 CAT-COLACEM ET L'EXCELLENCE AFRICAINE	9
1.3 QUELS SUJETS INTERESSENT NOS PARTIES PRENANTES - ANALYSE DE MATÉRIALITÉ	10
1.4 POURQUOI NOS PARTIES PRENANTES SONT-ELLES AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE RSE?	11
1.5 LA RSE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA DURABILITÉ	12
1.6 L'ENGAGEMENT RSE DE LA CAT	12
1.7 STRATEGIE RSE DE LA CAT	15
2.0 DURABILITÉ ÉCONOMIQUE	16
2.1 2025 - L'ESSENTIEL EN CHIFFRES	17
2.2 DONNEES ECONOMIQUES	17
2.3 ACHAT RESPONSABLE	18
3.0 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	19
3.1 UTILISATION DES RESSOURCES	20
3.2 MATIERES PREMIERES	21
3.3 GESTION DES CARRIÈRES ET BIODIVERSITÉ	21
3.4 GESTION DES RESSOURCES EN EAU	23
3.5 EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES	24
3.6 MONITORAGE ET REDUCTION DES EMISSIONS	26
3.7 NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX	28
4.0 PERSONNEL ET TRAVAIL	29
4.1 COMPOSITION DU PERSONNEL	30
4.2 S'IMPRÉGNER DE LA CULTURE SÉCURITÉ	31
4.3 SÉCURITÉ AU TRAVAIL	32
4.4 DÉVELOPPER LES TALENTS ET VALORISER L'EXPERTISE DE NOS COLLABORATEURS	33
4.5 DÉVELOPPER LE TERRITOIRE LOCAL	34
4.6 COMMUNIQUER SUR LA RSE	34
4.7 ETHIQUE	36



LETTRE A NOS PARTIES PRENANTES



*Le Président du Conseil
d'Administration*
Andrea Salinelli

C4^{ème} rapport RSE de la CAT vient montrer les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs de développement durable et confirme encore une fois l'engagement de la Direction Générale de la CAT, à travailler d'une manière étroite avec ses différentes parties prenantes pour une industrie cimentière toujours plus responsable.

L'année 2025 a vu la célébration par la CAT de sa 25^{ème} année d'acquisition par le groupe Colacem à travers l'organisation de sa première journée portes ouvertes qui a été un succès exceptionnel et a enregistré une très grande participation de la part de toutes ses parties prenantes.

En 2025, la prise de conscience de l'importance du lien entre les questions économiques, sociales et environnementales est passée du plan de l'individu au plan collectif, comme en témoignent les décisions stratégiques prises par notre entreprise ces dernières années. Afin de pouvoir mettre en œuvre cette stratégie de la meilleure manière possible, nous avons également créé en 2025 un nouveau comité externe RSE pour assurer le dialogue avec nos parties prenantes externes (ONG, société civile, fournisseurs, clients) pour confronter les choix de l'entreprise aux attentes réelles de la société.

L'année 2025 a confirmé la présence de la CAT en tant qu'acteur actif dans l'industrie cimentière tunisienne. Ce fut une année caractérisée par un nouveau défi, en particulier pour les industries à forte intensité énergétique : la décarbonation.

En outre, la CAT continuera à œuvrer pour réduire ses impacts sur les personnes et l'environnement à travers l'amélioration de ses performances énergétiques, l'utilisation des combustibles alternatifs et l'utilisation des énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïque.

La Direction Générale de la CAT réaffirme son engagement absolu et sa politique de «tolérance zéro» à l'égard de la corruption et du trafic d'influence, sous toutes ses formes. Nos activités sont guidées par l'intégrité, la transparence et le strict respect des lois en vigueur.

1.0

ENGAGEMENT DE CAT POUR LA DURABILITÉ



CHAPITRE 1

ENGAGEMENT DE CAT POUR LA DURABILITÉ

1.1

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Fondée en 1932 à Djebel Djelloud, la CAT, Les Ciments Artificiels Tunisiens, est la première cimenterie en Tunisie et elle a contribué pendant des décennies à la construction du pays.

Depuis 2000, avec l'acquisition par le Groupe Colacem, excellence européenne dans le secteur cimentier, l'entreprise a fait un saut qualitatif en termes de technologie, d'organisation, d'environnement et de sécurité au travail.

Avec la Colacem, la CAT changea le processus de fabrication de la voie humide à la voie sèche et mit à niveaux la globalité de la société. De nouveaux équipements à la technologie avancée sont maintenant installés. Mais aussi la CAT investit beaucoup dans le domaine du développement durable, en l'occurrence, la diminution des émissions à des seuils minimes, la réduction des impacts locaux et la limitation de la consommation des combustibles et des matières premières, sans oublier les efforts sur d'autres niveaux: social, santé et sécurité des employés.

Au cours de ces 25 années, Colacem a investi dans la transition écologique, la digitalisation, la sécurité et le bien-être du personnel, faisant de CAT un modèle d'industrie durable en Méditerranée. L'entreprise est dotée des certifications internationales ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001, garantissant un système de gestion de la qualité, du respect de l'environnement et de la sécurité au travail conforme aux standards internationaux les plus exigeants.



SYSTÈME DE
GESTION CERTIFIÉ
ISO 9001

SYSTÈME DE
GESTION CERTIFIÉ
ISO 14001

SYSTÈME DE
GESTION CERTIFIÉ
ISO 45001

SYSTÈME DE
GESTION CERTIFIÉ
ISO 50001

1.2 CAT-COLACEM ET L'EXCELLENCE AFRICAINE

CAT-Colacem a été incluse par le United Nations Global Compact, dans la publication Catalysts for Change in Africa, parmi huit entreprises africaines distinguées pour leur contribution à la durabilité en 2025.

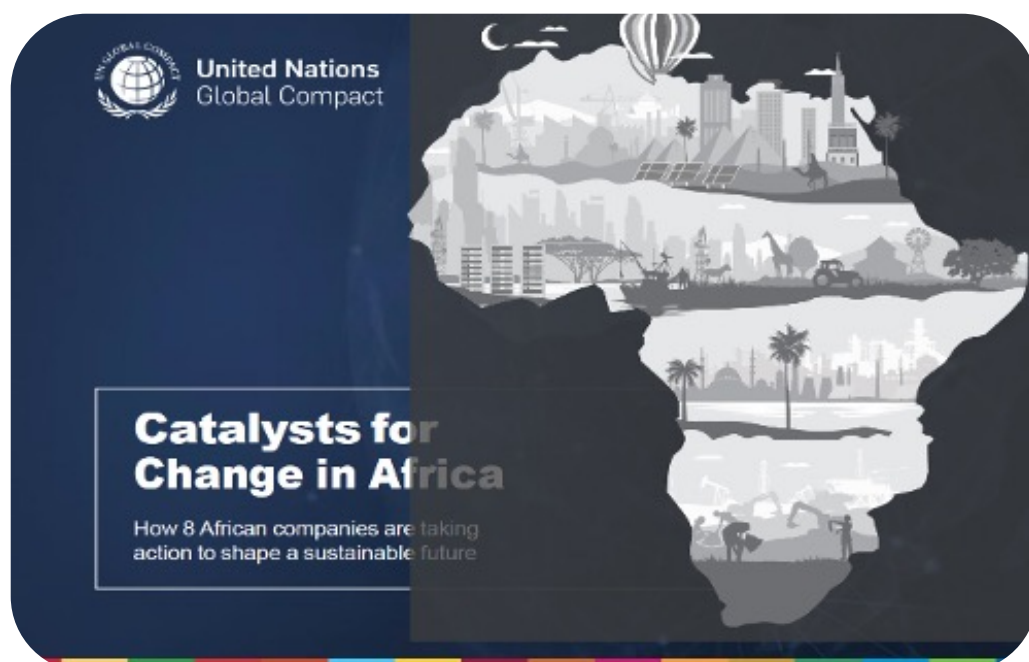
Une importante reconnaissance internationale valorise le parcours de durabilité de CAT-Colacem. Dans la publication Catalysts for Change in Africa, le United Nations Global Compact a inclus la société tunisienne parmi huit entreprises africaines sélectionnées comme exemples d'actions concrètes pour un avenir durable.

Le cas de CAT-Colacem est présenté dans le chapitre consacré à la décarbonation de l'industrie cimentière en Tunisie, avec une attention particulière portée aux objectifs de réduction des émissions de CO₂, à l'utilisation de combustibles alternatifs, au développement des énergies renouvelables, y compris le projet partagé d'un parc solaire de 100 MW, ainsi qu'à une démarche cohérente avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies (SDGs).

Parmi les éléments mis en valeur dans le rapport figurent l'engagement de CAT-Colacem à réduire de 50 % les émissions de CO₂ d'ici 2030, une approche fondée sur l'innovation et les partenariats, ainsi que la capacité à promouvoir le changement au-delà même des frontières de l'entreprise, en contribuant à l'évolution durable du secteur.

Il s'agit d'une reconnaissance émanant de la plus grande initiative mondiale d'engagement volontaire des entreprises sur les thèmes de la durabilité et de la responsabilité sociétale, qui confirme la valeur du travail mené par les femmes et les hommes de CAT-Colacem, en cohérence avec la vision du Groupe.

Un résultat qui représente non seulement une source de fierté, mais aussi une confirmation supplémentaire que l'innovation industrielle, la responsabilité environnementale et sociale peuvent avancer ensemble pour construire un avenir durable.



1.3

QUELS SUJETS INTERESSENT NOS PARTIES PRENANTES - ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

2025 a permis de revoir les enjeux jugés prioritaires par notre société et ses parties prenantes, internes et externes.

La satisfaction des besoins et attentes de nos parties prenantes est un objectif prioritaire pour notre société, ce qui a rendu indispensable une **analyse de matérialité**.

A travers cette analyse il est possible de vérifier le niveau d'alignement ou de désalignement entre la pertinence interne et les attentes externes sur les différentes problématiques de la société, afin de pouvoir en tenir compte pour l'identification des activités RSE pour le futur, non seulement en termes de reporting, mais aussi de stratégie et d'actions concrètes.

Les enjeux qui sont apparus les plus pertinents ont été présentés à nos différentes parties prenantes lors de réunions et ont été discutés afin de mettre l'accent sur leur importance pour l'élaboration de notre stratégie et de nos plans d'actions.



1.4 POURQUOI NOS PARTIES PRENANTES SONT-ELLES AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE RSE?

L'un des objectifs de la RSE est d'établir un **dialogue avec les** parties prenantes pertinentes de notre société. Il s'agit aussi de prendre conscience de la multitude de parties prenantes afin d'identifier les risques et les opportunités qui leurs sont liés.

Les parties prenantes sont un **élément essentiel** de notre démarche de Responsabilité Sociétale. A cet effet, notre société s'est engagée à être **transparente** envers ses parties prenantes et à les associer à son process de **création de valeur** car ces dernières sont essentielles à sa pérennité.

En intégrant et en consultant nos parties prenantes, notre stratégie RSE sera plus à même de répondre à leurs attentes, de réduire nos risques et d'améliorer l'acceptabilité vis-à-vis de nos activités.

Afin de renforcer nos relations avec nos parties prenantes externes (P.P.E), et de les faire participer aux décisions et actions entreprises dans le cadre de notre stratégie RSE, la CAT a mis en place un comité externe RSE composé de ses principales P.P.E. Ce comité sera consulté de manière régulière.



Réunion du Comité externe RSE qui a groupé nos principales parties prenantes externes.

1.5

LA RSE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA DURABILITÉ

NOS ENJEUX	ODD ASSOCIÉS		
- Réduction de la consommation énergétique - Production et utilisation des énergies renouvelables - Utilisation combustibles alternatifs - Réduction des émissions de GES - Réduction de la consommation d'eau - Réduction et recyclage des déchets			
- Produits de qualité - Satisfaction et confiance des clients - Respect des exigences réglementaires			
- Achats durables et responsables - Ethique des affaires - Intégration de l'entreprise dans son territoire - Partenariats avec associations et ONG - Soutien aux communautés locales			
-Respect et promotion des droits de l'Homme -Assurer es bonnes conditions de travail pour nos collaborateurs -La motivation des collaborateurs			

1.6

L'ENGAGEMENT RSE DE LA CAT

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE TUNISIENNE

La CAT s'est engagé, en tant que membre de la Chambre Nationale des Producteurs de Ciment (CNPC), à respecter les engagements initiés dans la charte de développement durable du secteur (2015) portant:

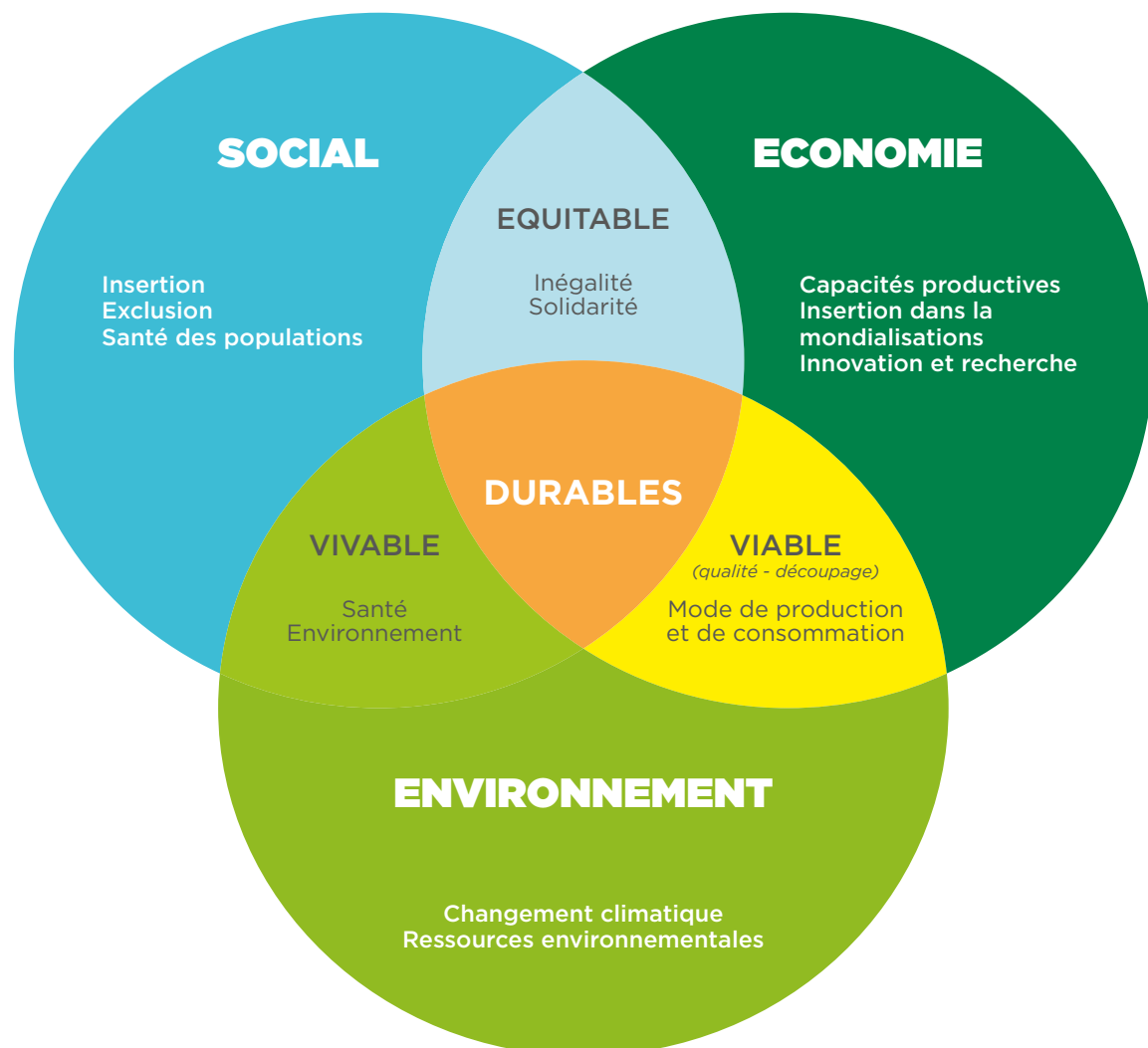
- Harmonisation aux rythmes des changements dans le domaine du développement durable, la réduction des gaz à effet de serre et notamment la protection de l'environnement.
- Adoption des concepts de responsabilité sociétale, économie circulaire et droits de l'Homme.
- Respect de ce qui est initié par la Commission Mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le développement «Transformer notre monde», et conformément au principe qui définit le développement durable comme étant celui qui permet de répondre à la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de pouvoir répondre à leurs propres besoins.
- Participation à la concrétisation de la politique environnementale de la Tunisie et à son engagement à réduire ses émissions et son intensité carbone, formellement inscrit dans sa **Contribution Déterminée au Niveau National (CDN)**.

Les dirigeants des cimenteries, tout en affirmant leur volonté de rejoindre les grands producteurs internationaux du secteur dans leur démarche «vers un avenir durable»:

- Veillent à l'interaction harmonieuse dans un dispositif commun.

ENTRE:	POUR:
• La responsabilité sociale • La protection de l'environnement • L'essor économique.	• Un environnement viable et durable • Un monde vivable • Une économie équitable

- Font de la mise en œuvre de «l'Agenda 2030» pour le développement durable élaborée par l'ONU **un objectif.**



LES ENGAGEMENTS DU SECTEUR CIMENTIER TUNISIEN



NOS ENGAGEMENTS

- Intégrer le concept «développement durable» au cœur de la logique de nos entreprises et dans nos relations avec nos parties intéressées.
- Poursuivre les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.
- Respecter toutes les dispositions réglementaires concernant l'environnement, la santé, la sécurité et les droits de l'Homme au niveau de l'ensemble de nos activités.
- Rationaliser la consommation des ressources naturelles et atténuer l'impact de notre activité sur l'air, le sol et l'eau.
- Promouvoir l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone par l'utilisation des énergies renouvelables, des combustibles alternatifs et des matériaux de substitutions.
- Améliorer continuellement les performances environnementales de notre activité en se dotant des meilleures technologies disponibles et économiquement supportables.
- Donner priorité à la santé et à la sécurité de tous les employés de l'industrie cimentière et de ceux qui opèrent sur nos sites.
- Développer les compétences de nos collaborateurs par la sensibilisation et la formation continue pour une totale implication.
- Développer les conditions de travail pour la satisfaction de nos collaborateurs et de nos prestataires externes.
- Participer dans le cadre de notre responsabilité sociale, dans la mesure de nos moyens, et d'une manière agissante aux initiatives internationales, nationales, régionales et locales visant la prévention et l'atténuation des impacts environnementaux et sociaux de nos activités pour l'amélioration de la qualité de vie de notre communauté.
- Respecter les principes de la charte des Nations Unies pour les droits de l'Homme.
- Tenir à la disposition de nos différents partenaires, en toute transparence, nos avancées et nos performances environnementales et sociales.

Depuis l'année 2007, la CAT s'est engagée, en tant que membre de la Chambre Nationale des Producteurs de Ciment (**CNPC**), à mettre en place une politique qui favorise le développement durable et la responsabilité sociétale.

- Durant l'année 2012, la CAT s'est engagée publiquement avec l'IRSET et avec le Pacte Mondial des Nations Unies, et a intégré dans sa stratégie l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définies dans l'Agenda 2030 des Nations Unies.
- Au-delà de ses réussites économiques, la CAT œuvre, depuis son adhésion au Pacte Mondial, pour les droits humains, des normes de travail équitables, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Sa vision est de créer une valeur pour ses parties prenantes et la société.

1.7 STRATEGIE RSE DE LA CAT



2.0

DURABILITÉ ÉCONOMIQUE



CHAPITRE 2

DURABILITÉ ÉCONOMIQUE

2.1

2025 - L'ESSENTIEL EN CHIFFRES

INDICATEURS CLES	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
PRODUCTION CLINKER ET CIMENT				
Production clinker	T	695.759	656.789	744.709
Production ciment	T	738.719	737.464	821.187
Ventes ciment	T	735.000	731.000	824.000

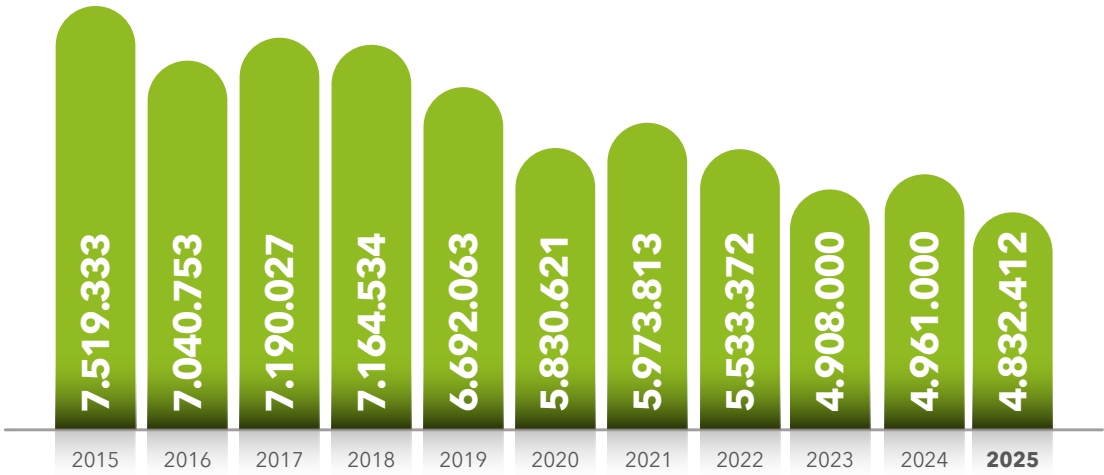
2.2

DONNEES ECONOMIQUES

Le ralentissement général du secteur du bâtiment, combiné à la baisse des investissements publics dans les grands travaux d'infrastructure, et les difficultés d'accès aux crédits immobiliers, a freiné les constructions et a tari la demande nationale sur le ciment. Malgré ces contraintes, la CAT a enregistré une nette amélioration de ses ventes de ciment (+12,72%). Les ventes de ciment au niveau national, ont enregistré une nouvelle diminution par rapport aux années précédentes, avec une baisse d'environ 13% par rapport à 2022.



Ventes locales de ciment en millions de tonnes



INDICATEURS CLES	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
PERFORMANCES ECONOMIQUES				
Revenus	Milliers de Dinars	169.495	168.374	180.766
Marges brutes d'exploitation	Milliers de Dinars	35.092	40.550	39.543
Résultat opérationnelle	Milliers de Dinars	31.382	36.591	35.485
Bénéfices de l'année	Milliers de Dinars	25.008	27.515	26.291

Dans le tableau ci-dessus, il est possible de voir comment les bénéfices ont été élevés comme pour les deux années précédentes, malgré le contexte économique défavorable que vit l'économie tunisienne. Il convient de souligner que le prix de l'énergie, durant l'année 2025, a enregistré une certaine stabilité et ceci contrairement aux années précédentes.

Le fait que la CAT continue à générer de la valeur et à dégager des bénéfices confortables, lui a permis de maintenir sa contribution au développement du territoire, ainsi qu'à l'embauche de personnel local (qui constitue une grande partie de la main-d'œuvre de l'entreprise).

2.3 ACHAT RESPONSABLE

PROMOUVOIR LA DÉMARCHE D'ACHAT RESPONSABLE

L'intégration des critères RSE dans nos choix d'investissement, a été le point de départ de notre démarche d'achat responsable. Le travail continue avec nos collaborateurs du service Achat, pour intégrer les critères RSE aux autres familles d'achat.

AUDIT ET EVALUATION DES FOURNISSEURS

Dans le cadre de notre stratégie d'achat responsable, nous avons mis en place une procédure d'évaluation et d'agrément des fournisseurs.

ECOUTE DE NOS FOURNISSEURS

Afin d'établir un dialogue pérenne avec nos fournisseurs, des campagnes d'écoute sont régulièrement lancées, pour recueillir leur feedback, et pour avoir leur perception des enjeux RSE.

DÉVELOPPER L'ACHAT LOCAL

Le développement de l'achat local est un des objectifs de notre société que partage l'ensemble des collaborateurs engagés dans la mise en place de la démarche d'achat responsable.

FAVORISER L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

La CAT a réalisé plusieurs investissements responsables au cours des dernières années. Ces investissements ont touché les volets environnementaux, technologique et social.

3.0

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



CHAPITRE 3 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

3.1 UTILISATION DES RESSOURCES

Toute activité d'une entreprise, même la plus simple et en apparence inoffensive, a un impact plus ou moins important sur l'environnement. Cela ne signifie pas qu'on doit renoncer à certaines activités nécessaires. La construction de routes pour le transport ou d'écoles pour l'éducation sont certainement des exemples concrets qui confortent cette affirmation. Dans ces cas, comme dans bien d'autres, le ciment joue un rôle essentiel et difficile à remplacer.

C'est pourquoi la CAT a intégré le concept de durabilité dans sa stratégie et produit du ciment avec la plus grande efficacité possible, en réduisant au minimum le gaspillage de combustibles et de matières premières naturelles non renouvelables, en prévenant et en limitant autant que possible ses impacts sur l'environnement.



3.2
MATIERES PREMIERES

Les matières premières (calcaire, argile et minerai de fer) sont à la base de la fabrication du clinker. Le mélange de ces produits est broyé et cuit à environ 1450 °C. Le clinker obtenu est mélangé à du gypse naturel et à d'autres constituants et broyé finement pour donner du ciment. Dans quelques cas on utilise aussi d'autres matériaux qui ont la caractéristique d'être tous extraits de la nature. En ligne avec les principes de l'économie circulaire, la CAT a réussi en partie à limiter l'utilisation des matières premières naturelles, en utilisant dans le processus de production des matériaux non dangereux, qui sont des sous-produits d'autres secteurs industriels qui autrement finiraient dans des décharges.

Durant l'année 2025, la CAT a utilisé environ 1.164.612 millions de tonnes de matières premières naturelles, en hausse de 0.7% par rapport à l'année 2024. Cette hausse est le résultat de la hausse de production clinker et de la non utilisation de matières non dangereuses récupérés par manque de ce type de produit.

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
Matières premières naturelles	T/an	1.163.100	1.090.250	1.164.612
Matières non dangereuses récupérées	T/an	3.882	2.373	0

3.3
GESTION DES CARRIÈRES ET BIODIVERSITÉ

La production de ciment se fait avec l'utilisation de matières premières naturelles. CAT a acquis au fil des années une expérience considérable dans la gestion de ses activités, non seulement avec le minimum d'impact possible lors de l'extraction des matériaux, mais surtout dans la restitution et la valorisation environnementale des sites qui ne sont plus en production comme le site de Kharrouba. La sauvegarde de la biodiversité et des éco-systèmes sont le résultat de la culture d'entreprise de la CAT, reconnu par les plus importants organismes environnementaux (ANPE, ANGED). La participation de la CAT, à travers la **CNPC**, au programme national BIODEV2030, mis en oeuvre par la **WWF**, traduit son engagement pour la réduction des impacts environnementaux de ses activités au niveau des carrières

GESTION DES CARRIÈRES

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
Superficie totale de terrain autorisée	Hectare	106	106	106
Superficie totale de terrain en exploitation	%	25	25	25
Superficie totale de terrain récupérée	%	68	68	68

EXEMPLE DE RECUPERATION ENVIRONNEMENTALE

DES CARRIÈRES

L'exploitation des carrières est par nature une activité temporaire. Une fois les ressources du sous-sol extraites, la réhabilitation du site constitue un engagement majeur pour restaurer le paysage et recréer un écosystème équilibré. L'objectif est de transformer une friche industrielle en un atout pour le territoire.

La réhabilitation des carrières, exploitées par la CAT, est une démarche essentielle pour transformer d'anciens sites d'extraction en espaces durables. Les exemples de reconversion sont variés et bénéfiques pour la biodiversité et l'économie locale, tels que le retour aux habitats naturels, la création de bases de loisirs ou l'installation de centrales solaires.

La réhabilitation d'une carrière est un processus circulaire qui s'anticipe dès l'ouverture du site. En collaboration étroite avec les élus, les riverains et les experts environnementaux, l'ancienne exploitation devient un pôle de développement durable pérenne.

L'exploitation dans les activités extractives se déroule en tranches horizontales descendantes de manière à rendre réalisables les interventions de récupération environnementale en même temps que la phase d'extraction des matières premières. Quelques années après la fin des travaux de reboisement, la végétation devienne visible.

L'année 2025 a vu l'initiation d'une grande opération de réhabilitation des carrières. L'action qui consiste à planter 5600 arbres de différents types, principalement de Karroubiers, a été programmée et réalisée en association avec l'organisme des scouts de Tunisie et avec l'appui d'une de nos parties prenantes.

Cette action de reboisement va permettre de préserver la biodiversité au niveau des carrières réhabilitées, de reconstituer les sols, de lutter contre l'érosion et de recréer des corridors biologiques favorables à la faune et la flore locales et aura un impact économique sur les populations avoisinantes.



3.4

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

La gestion de l'eau est un pilier majeur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Elle consiste à sécuriser l'approvisionnement, réduire les consommations et maîtriser les rejets. Intégrer l'eau dans sa stratégie RSE permet de réduire les coûts opérationnels, de se conformer aux réglementations et d'améliorer son image de marque.

Les enjeux clés pour la CAT

- Impact environnemental : Les rejets industriels polluent les écosystèmes locaux.
- Risque financier : Le coût du mètre cube d'eau augmente régulièrement.
- Attentes sociétales : Les clients et collaborateurs exigent des pratiques durables.

Stratégie de la CAT pour une bonne gestion de l'eau

- Réduire les gaspillages : Réparer les fuites, installer des équipements économes et rénovation de certaines installations.
- Réutiliser et recycler : Mettre en place des circuits fermés pour les eaux de lavage et de process.
- Sensibiliser les équipes : Former les collaborateurs aux éco-gestes au quotidien.
- Bilan hydrique : Outil similaire au bilan carbone pour identifier les postes de consommation.
- Conformité : Respecter les réglementations sur la qualité des eaux rejetées.

La consommation spécifique de l'eau (litre/Tonne de ciment produit) a enregistré une baisse due à l'élimination des fuites sur les circuits de distribution d'eau et surtout aux efforts consentis par les responsables de l'usine pour optimiser la consommation d'eau au niveau du procédé de fabrication.



INDICATEURS CLÈS DE PERFORMANCE	2023	2024	2025
Consommation annuelle d'eau (m³)	187.706	130.478	141.672
Ratio consommation d'eau (Litre/tonne de ciment produit)	254	177	172.52

GESTION DES DÉCHETS

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
Production totale de déchets	T	106	194	109
Quantité de déchets enlevés	T	50	99	45
Quantité de déchets stockés	T	56	95	64

La CAT a entrepris plusieurs actions pour réduire la quantité des déchets produits et pour la maîtrise de ses déchets et en particulier les déchets dangereux. La réduction et la valorisation des déchets étant des objectifs définis dans notre plan d'action pour les années 2024 et 2025. Notre entreprise a enregistré une forte diminution des déchets produits par rapport à l'année 2024. Pour les déchets dangereux, notre entreprise a trouvé un opérateur autorisé à traiter ce type de déchets et la livraison des déchets dangereux, qui sont stockés dans notre usine depuis des années, va commencer durant l'année 2026.

3.5
EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

La performance environnementale est pleinement intégrée aux objectifs de notre entreprise. Nos efforts portent sur toute la chaîne de production, et particulièrement sur la réduction de l'empreinte carbone, à travers deux programmes : La mise place d'un système de management d'efficacité énergétique conforme la norme ISO 50001 et des projets d'efficacité et de transition énergétique.

CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Le processus de fabrication du clinker et du ciment est historiquement très consommateur d'énergie, impliquant des températures de cuisson avoisinant les 1450°C. Le coût de la composante énergétique, thermique et électrique, en 2025, représente plus de 70% du coût de tous les achats effectués par la CAT. En 2025, la consommation totale d'énergie électrique a été de **369 359 GJ** avec une légère amélioration de la consommation spécifique qui est passée de 0.455 en 2024 à 0.450 GJ par tonne de ciment. Pour l'énergie thermique, la CAT continue à utiliser principalement le coke de pétrole, un combustible fossile que la CAT cherche, depuis longtemps à remplacer par d'autres combustibles comme la biomasse ou le CSS, qui sont des Combustibles Solides Secondaires, dérivés de déchets non dangereux, sélectionnés et traités. La CAT a augmenté l'utilisation de la biomasse (grignons d'olive) comme énergie alternative, passant de 1.7% de l'énergie thermique totale en 2024 à 3.7% en 2025.

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
CONSOMMATION TOTALE ET SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE				
Consommation totale d'énergie	GJ/an	2.938.970	2.792.622	3.172.421
Energie thermique totale	GJ/an	2.587.955	2.457.171	2.803.058
Energie thermique spécifique	GJ/T de clinker	3.737	3.747	3.764
Energie électrique totale	GJ/an	351.015	335.451	369.359
Energie électrique spécifique	GJ/T de ciment	0.475	0.455	0.450
Energie de combustibles alternatifs	GJ/an	0	1.9	3.7

PASSAGE AU PHOTOVOLTAÏQUE

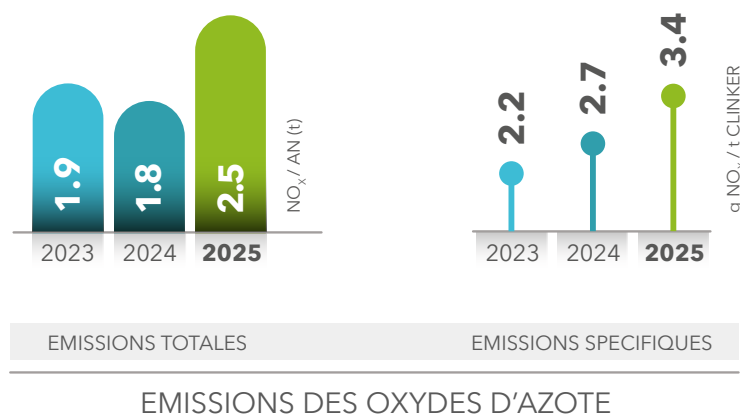
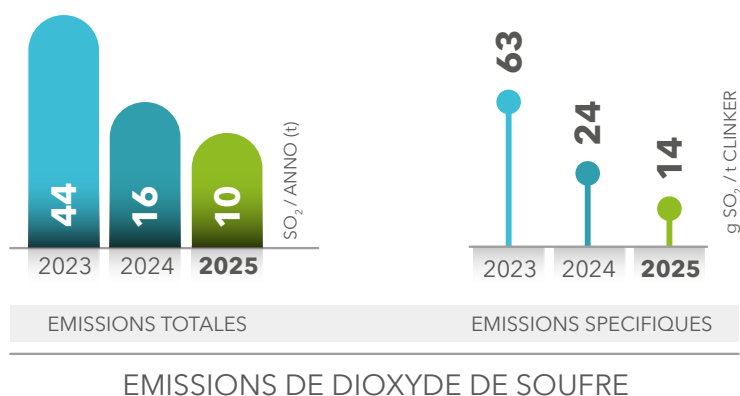
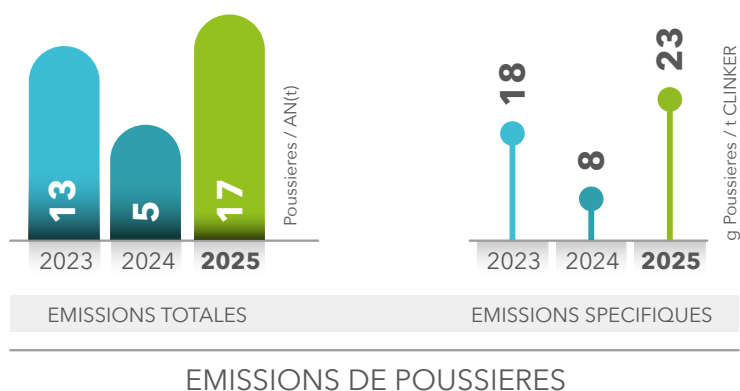
Le projet en cours de réalisation, pour l'installation d'un parc photovoltaïque dans la région centre de la Tunisie, par une société spécialisée, pour alimenter l'usine de Jebel Jelloud par de l'énergie électrique propre, permettra à la CAT de disposer d'une quantité annuelle d'électricité propre de 70 GWh. Ceci va permettre à la CAT de réduire ses émissions indirectes de CO₂ d'environ 70% par an ce qui va lui permettre d'atteindre une partie des objectifs principaux qu'elle s'est fixé (réduire de 50% nos émissions de CO₂ en 2030).



3.6

MONITORAGE ET REDUCTION DES EMISSIONS

[EMISSIONS LIES A LA LIGNE DE CUISSON DU CLINKER]



La ligne de cuisson de l'usine de la CAT utilise des systèmes de monitoring en continue (SMCE). Les données sont communiquées de manière régulière aux autorités nationales (ANPE). Pour réduire ses émissions de poussières la CAT s'est dotée d'un filtre hybride composé d'un électrofiltre suivi d'un filtre à manches. Au milieu de l'année 2025, la CAT a procédé au changement de la qualité des manches filtrantes. L'utilisation de nouvelles manches filtrantes et l'entretien périodique du filtre hybride, va participer à la réduction du niveau des émissions.

L'effort constant de la CAT pour réduire ses émissions de GES a montré son efficacité durant les dernières années et les résultats enregistrés le prouve. Les émissions spécifiques de SO₂ ont enregistré une forte baisse en passant de 23.8 g/Tonne de clinker produit en 2024 à 13.61 en 2025.

Pour les émissions de NO_x, et malgré tous les efforts entrepris pour réduire le niveau d'émission de ce gaz, les valeurs enregistrées, durant l'année 2025, en g/Tonne de clinker produit, ont été supérieures à celles enregistrées en 2024. C'est le résultat de la limitation de la production horaire du four pour des raisons de capacité de stockage du clinker.

A souligner que, pour réduire ses émissions de GES, notre entreprise s'efforce de substituer une partie des combustibles fossiles par de la biomasse.

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
AUTRES ÉMISSIONS				
Emissions totales de poussières	T/an	12.84	5.27	17.24
Emissions spécifiques de poussières	g/T de clinker produit	18.44	8.02	23.15
Emissions totales de dioxyde de soufre (SO₂)	T/an	43.99	15.64	10.14
Emissions spécifiques de dioxyde de soufre (SO₂)	g/T de clinker produit	63.22	23.8	13.61
Emissions totales d'oxydes d'azote (NO_x)	T/an	1.887	1.749	2.501
Emissions spécifiques d'oxydes d'azote (NO_x)	g/T de clinker produit	2.712	2.664	3.358

Concernant les émissions de CO₂, et afin de participer aux efforts nationales et internationales de réduction de ce gaz à effet de serre (GES), et de ses impacts négatifs sur les changements climatiques, la CAT a fait de gros efforts pour réduire ses consommations énergétiques pour ses propres activités industrielles. Les émissions de CO₂ sont passées de 619 648 Tonnes en 2024 à 639.611 Tonnes en 2025 et ceci est le résultat de la hausse de la production de clinker. Les émissions spécifiques sont restées stables.

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
EMISSIONS DANS L'ATMOSPHÈRE				
Total émissions CO₂	T/an	672.791	619.648	639.611
Total émissions directes de CO₂ (scope 1)	T/an	614.484	563.936	593.632
Total émissions indirectes de CO₂ (scope 2)	T/an	58.307	55.722	42.979
Emissions spécifique de CO₂	Kg/T de clinker produit	865	858.6	858.9

3.7

NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Notre principal objectif, pour les années à venir, est de réduire notre empreinte carbone avec la réduction de 50 % nos émissions de CO₂ d'ici 2030.



4.0

PERSONNEL ET TRAVAIL



CHAPITRE 4

PERSONNEL ET TRAVAIL

En 2025 le nombre de salariés du CAT est passé de 183 à 206 avec 100% de salariés en CDI. Tous sont couverts par la convention collective nationale de travail de l'industrie du ciment.

Parmi les facteurs clés qui ont permis à la CAT d'améliorer ses performances en 2025, il y a sans aucun doute les moyens mis à disposition et l'organisation, composée de personnes motivées et compétentes, constamment formées et avec un savoir-faire éprouvé.

4.1

COMPOSITION DU PERSONNEL

DISTRIBUTION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

STATUT	NOMBRE			ANCIENNETÉ MOYENNE			AGE MOYEN		
Année	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Dirigeants	2	2	2	25	26	27	58	59	60
Quadres	7	7	6	25	21	16	53	51	48
Employés	77	75	70	15	16	17	44	46	46
Travailleurs	99	99	128	11	10	11	43	43	45
Total	185	183	206	13	13	14	47	44	45

NOMBRE DU PERSONNEL PAR TYPE DE CONTRAT ET GENRE

	2023				2024				2025			
	H	F	Tot.	%	H	F	Tot.	%	H	F	Tot.	%
Salariés à durée indéterminée	150	13	163	79.7	150	14	164	85.4	174	29	203	100
Salariés à durée déterminée	15	3	18	16.66	15	1	16	6.3	0	0	0	0

En 2025 la situation des femmes au sein de la CAT a enregistré une nette amélioration surtout concernant la part des femmes dans l'effectif total qui a enregistré une nette augmentation en passant de 8.20% de l'effectif à 14.29.

De même, pour les recrutements une grande partie du personnel recruté est de sexe féminin (43.33%) ce qui dénote de l'importance que donne notre société pour le volet égalité des sexes.

EGALITÉ DES SEXES	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
Part des femmes dans l'effectif total	%	8.69	8.20	14.29
Taux des femmes dans les recrutements	%	20	0	43.33
Ecart entre le salaire moyen des hommes et des femmes	%	+4.30	+5.36	+8.62

4.2 S'IMPRÉGNER DE LA CULTURE SÉCURITÉ

La vision de la CAT, concernant la santé et la sécurité au travail, repose sur trois axes:

- le déploiement de notre système de management SST
- la sécurisation des équipements et des postes de travail
- l'engagement de tous.

Ces trois axes permettent à la CAT d'être un « lieu de travail sain et sûr ».

En 2025, la CAT a travaillé sur la mise en place de dispositifs efficaces, à travers le Comité de Santé et Sécurité au Travail (CSST), l'identification des risques et l'amélioration du fonctionnement de son système de management de la santé et de la sécurité au travail.

La CAT a été récompensée en 2025 par l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T) pour les efforts qu'elle a déployé pour le respect des Normes du travail issues de 10s principes du Pacte Mondial.

- Principe N°3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- Principe N°4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Principe N°5 : l'abolition effective du travail des enfants.
- Principe N°6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



4.3
SÉCURITÉ AU TRAVAIL



La protection de la sécurité et de la santé des travailleurs à tout moment est l'un des objectifs de la CAT auquel elle prête la plus grande attention. Ce domaine est également celui sur lequel la formation du personnel s'est le plus concentrée ces dernières années. Depuis plusieurs années, visant à prévenir les accidents et les maladies professionnelles, en agissant fortement sur les aspects culturels des personnes, en intervenant sur les comportements incorrects, non seulement sur le lieu de travail, mais aussi à l'extérieur.

Le tableau ci-dessous souligne que tous les efforts et les actions entreprises par notre société ont fait que le nombre de jours d'absence a diminué en 2025 par rapport aux années précédentes. Un des principaux paramètres touchant la sécurité des personnes a enregistré une nettement amélioration par rapport à 2024, il s'agit de l'indice de gravité. En effet, cet indice est passé de 0.45 à 0.25.

Malgré tous les efforts consentis par la CAT, dans le but de diminuer les accidents de travail, l'année 2025 a enregistré une hausse du nombre d'accidents. Par ailleurs, le nombre de jours d'absence pour maladie a enregistré une légère hausse du à l'augmentation du nombre du personnel qui est passé de 183 en 2024 à 206 à fin 2025.

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
DONNEES RELATIVES A LA SANTE ET LA SECURITE DU PERSONNEL				
Nbr. Total de jours d'absence	Nbre de jours	2.294	1.896	1.819
Nbr. de jours d'absence pour maladie	Nbre de jours	1.815	1.404	1.423
Nombre d'accidents de travail	Nbre	6	1	3
Indice de fréquence	Nbre accidents/ heures travaillées*106	16.6	2.86	7.84
Indice de gravité	Nbre jours perdus/ heures travaillées*1000	0.21	0.45	0.25
Heures travaillées	Nbre d'heures	361.419	359.198	382.550

4.4
DÉVELOPPER LES TALENTS ET VALORISER L'EXPERTISE
DE NOS COLLABORATEURS

La notoriété de notre société et la performance de nos activités, reposent sur les compétences de nos collaborateurs. Nous avons déployé une stratégie responsable, basée sur le développement et la promotion de nos collaborateurs, et sur une culture humaniste, favorisant l'évolution des compétences et la fidélisation des ressources humaines.

Pour encourager le développement de nos collaborateurs, notre société mène une politique de gestion de carrière qui privilégie la mobilité interne, et la promotion systématiquement à tous les niveaux de responsabilité.

Pour former au mieux nos collaborateurs à nos métiers, la CAT a mis l'accent sur les formations internes afin de faire profiter le maximum de collaborateurs et de contrôler la qualité des formations réalisées dans ses locaux.

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
FORMATION				
Nombre total d'heures de formation	H/an	1.457	2.211	1.974
Salariés ayant suivi une formation au cours de l'année	Nbre	106	155	102
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	H/salarié	7.66	12.35	10.34
Part de la masse salariale dédiée à la formation	%	1.15	0.95	0.66

Afin de motiver ses équipes, de reconnaître l'implication individuelle, de fidéliser les talents, et d'encourager le reste du personnel à adopter les standards d'excellence, la CAT a instauré, depuis l'année 2024, une bonne pratique qui consiste à choisir et à récompenser l'employé modèle de l'année récompensant ainsi la productivité et l'exemplarité au sein de l'entreprise.

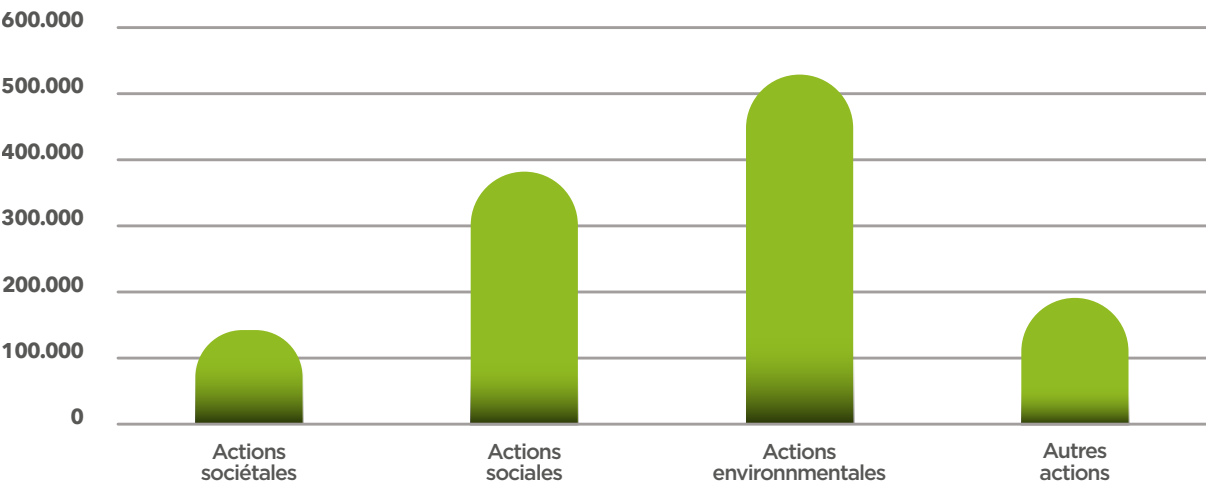


4.5 DÉVELOPPER LE TERRITOIRE LOCAL

A travers ses différentes interventions, au niveau local et régional, la CAT La CAT tient à maintenir un fort ancrage local, qui alimente les quatre piliers de notre stratégie RSE, principalement portée par des initiatives concrètes de terrain.

Durant l'année 2025, la CAT a concrétisé ses engagements par un soutien actif aux communautés locales et un développement du territoire où elle opère. La CAT, membre du Comité Local de Solidarité de Jebel Jelloud, a continué à supporter les activités organisées par ce comité.

Dotations de la CAT par nature d'actions (année 2025)



4.6 COMMUNIQUER SUR LA RSE

L'approche que la CAT a choisie, pour communiquer et interagir avec ses parties prenantes, et en particulier la communauté locale, est celle du dialogue et de la transparence.

Des visites de notre usine par des étudiants et des d'élèves sont organisées de manière régulière. Ces visites offrent une immersion directe dans le monde du travail et aident les jeunes à mieux s'orienter et permettent aux étudiants de visualiser les processus, les technologies et l'organisation des équipes sur le terrain et permettent à la CAT de communiquer sur ses performances sociales et environnementales.

INDICATEUR	UNITÉ DE MESURE	2023	2024	2025
INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE				
Visite auprès de notre entreprise	Nbre de visiteurs	165	172	980

L'année 2025 a été marquée par un grand évènement, celui de l'organisation, par la CAT de sa première journée portes ouvertes. Cette journée, organisée à l'occasion de la 25ème année d'acquisition de la CAT par le groupe Colacem, a été une grande réussite sur les plans de l'organisation et de la participation, et a été l'occasion, pour la CAT, de communiquer, de plusieurs manières, et avec différents moyens, sur ses réalisations dans le domaine de l'environnement, du social et du développement durable en général et tout ceci dans le cadre de sa politique et sa stratégie RSE.



4.7 ETHIQUE



La CAT continuera à :

- Promouvoir une forte culture d'éthique et d'intégrité pour instaurer la confiance avec ses clients, ses employés, ses fournisseurs et ses autres parties prenantes en communiquant et en appliquant les politiques de manière cohérente, inclusive et transparente.
- Etablir et renforcer les politiques et les protections des lanceurs d'alerte pour accroître la détection et réduire le risque de conduite illégale et inappropriée, y compris les représailles des lanceurs d'alerte.
- Veiller à ce que les produits et services soient fabriqués et vendus (ou donnés) conformément aux politiques, lois et réglementations en vigueur et d'une manière qui respecte les valeurs fondamentales et les pratiques éthiques.
- Réévaluer les objectifs en tenant compte des changements potentiels dans les performances de l'entreprise afin de réduire la pression et la motivation en faveur des comportements frauduleux et corrompus.
- Adopter une conduite juste et correcte envers les clients, les fournisseurs et les concurrents.
- Se conformer à la réglementation environnementale et à toute autre réglementation volontaire sousscrite.
- Maintenir les relations dictées par la loyauté et l'intégrité avec l'Administration Publique et avec toutes ses parties prenantes.

En application des dispositions de son Code d'Éthique, la CAT a mis en place un Organe de Vigilance (OdV) qui a comme mission de vérifier que les règles et principes définies dans le Code d'Éthique sont respectés par l'ensemble des destinataires.

Toute information, adressée à la CAT, en rapport avec son Code d'Éthique, doit être adressée à l'Organe de Vigilance de la CAT via l'adresse mail **odv@tn.colacem.com** et tout signalement d'alerte, pour non-respect du Code d'Éthique, peut se faire à travers le portail **<https://catsa.integrityline.com>**.

L'intégralité du Code d'Éthique de la CAT est disponible sur son site: **www.cat.colacem.com**.

Cette publication a été produite par la société
les Ciments Artificiels Tunisiens



© Les Ciments Artificiels Tunisiens S.A.

Route Z4 Km2 1009 El Ouardia - Tunis

Tél : 216 71 135 311 / 71 135 364

Fax : 216 71 393 642



www.cat.colacem.com

Coordination: Direzione Comunicazione Colacem

Édition graphique: Venerucci Comunicazione

Matériel photographique: ©Archivio fotografico Colacem